

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CD114

présenté par

Mme Heydel Grillere, Mme Lemoine, Mme Cristol, Mme Delpéch, M. Bordat, M. Rousset,
M. Giraud, M. Guillemard et M. Pont

ARTICLE 2

À l'alinéa 3, après le mot:

« forêt, »,

insérer les mots :

« de la transition écologique, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à inclure le Ministère de Transition écologique au processus de décision.